

## ANNONCES ADMINISTRATIVES

### Enquêtes publiques



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfet des Ardennes  
Direction de la Coordination  
et de l'Appui aux Territoires  
Bureau des Procédures  
Environnementales

#### AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTES

Communauté d'Agglomération  
Ardenne Métropole

Objet : Alimentation en eau potable.

Projet de dérivation des eaux souterraines exploitées au moyen des captages d'alimentation en eau de consommation humaine situés sur la commune d'Élan

#### Ouverture conjointe d'une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique et d'une enquête parcellaire

Par arrêté préfectoral n° 2018/171 du 27 mars 2018, l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique et l'enquête parcellaire, relatives au projet mentionné ci-dessus, se dérouleront du mercredi 2 mai au mercredi 23 mai 2018 inclus, en Mairie d'Élan.

Les dossiers d'enquêtes pourront être consultés pendant ce délai :

- À la Mairie d'Élan, siège de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture.

- Sur le site internet des services de l'État : <http://www.ardennes.gouv.fr/> onglet : Politiques publiques / rubrique : Environnement / article : Enquête publique.

Monsieur Michel ZGAJNAR a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur.

Il recevra les observations du public, en Mairie d'Élan :

- Le mercredi 2 mai 2018 de 14 h à 17 h.

- Le samedi 12 mai 2018 de 14 h à 17 h.

- Le mercredi 23 mai 2018 de 14 h à 17 h.

Les observations pourront être portées sur les registres d'enquêtes ou parvenir pendant la durée des enquêtes :

- Par courrier à : M. Michel ZGAJNAR, commissaire-enquêteur, Mairie - 08160 Élan.

- Par messagerie électronique à l'adresse : [pref-ep-elan@ardennes.gouv.fr](mailto:pref-ep-elan@ardennes.gouv.fr).

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant un an à la Mairie de la commune d'Élan et seront consultables sur le site internet des services de l'État.

À l'issue des enquêtes, le Préfet statuera par arrêté sur la demande de déclaration d'utilité publique.

Charleville-Mézières,  
le 28 mars 2018

Le Préfet,

Pour le Préfet et par délégation,  
Le Secrétaire Général,  
Signé : Frédéric CLOWEZ

1435544300



Une annonce légale

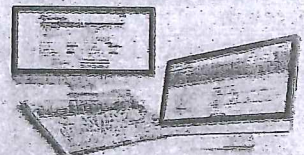
à PUBLIER ?

Contactez-nous au

03 24 50 50 66

ou sur

[legale@lunion.fr](mailto:legale@lunion.fr)



Avis de constitution, avis administratifs,  
enquêtes publiques, marchés publics.

L'union Ardennaise

**ANNONCES  
ADMINISTRATIVES**

**Enquêtes publiques**



*Liberté • Egalité • Fraternité*  
**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

Préfet des Ardennes  
Direction de la Coordination  
et de l'Appui aux Territoires  
Bureau des Procédures  
Environnementales

**AVIS D'OUVERTURE  
D'ENQUÊTES**

Communauté d'Agglomération  
Ardenne Métropole

Objet : Alimentation en eau potable  
Projet de dérivation des eaux souterraines exploitées au moyen des captages d'alimentation en eau de consommation humaine situés sur la commune d'Élan

**Ouverture conjointe  
d'une enquête préalable à la  
déclaration d'utilité publique  
et d'une enquête parcellaire**

Par arrêté préfectoral n° 2018/171 du 27 mars 2018, l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique et l'enquête parcellaire, relatives au projet mentionné ci-dessus, se dérouleront du mercredi 2 mai au mercredi 23 mai 2018 inclus, en Mairie d'Élan.

Les dossiers d'enquêtes pourront être consultés pendant ce délai :

- A la Mairie d'Élan, siège de l'enquête, aux jours et heures habituels ouvrés

Sur le site internet des services

Je \_\_\_\_\_ : je \_\_\_\_\_  
gouv.fr / onglet : Enquêtes publiques / rubrique : Environnement /

Mon sieur Michel ZGAJNAR a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur.

Il recevra les observations du public, en Mairie d'Élan :

- Le mercredi 2 mai 2018 de 14 h à 17 h.

- Le samedi 12 mai 2018 de 14 h à 17 h.

- Le mercredi 23 mai 2018 de 14 h à 17 h.

Les observations pourront être portées sur les registres d'enquêtes ou parvenir pendant la durée des enquêtes :

- Par courrier à : M. Michel ZGAJNAR, commissaire-enquêteur, Mairie - 08160 Élan.

- Par messagerie électronique à l'adresse : [pref-ep-elan@ardennes.gouv.fr](mailto:pref-ep-elan@ardennes.gouv.fr).

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant un an à la Mairie de la commune d'Élan et seront consultables sur le site internet des services de l'État.

A l'issue des enquêtes, le Préfet statuera par arrêté sur la demande de déclaration d'utilité publique.

Charleville-Mézières,  
le 28 mars 2018

Pour le Préfet et par délégation,  
Le Secrétaire Général,  
Signé : Frédéric CLOMÉZ.

1435544300

+